

séduit par les propositions pontificales, s'était décidé à entrer en négociations avec Rome et envoyait des mandataires en Italie, Frédéric II ajoutait : « Notre Majesté veut enfin tout paternellement blâmer la conduite de son fils » qui, « sans l'aveu de son père », a pris une aussi grave résolution ; et rappelant qu'il avait l'expérience des choses d'Occident, il remarquait, non sans quelque ironie, que jamais il ne se permettrait de décider rien pour les choses d'Orient sans consulter Vatatzès, qui les connaissait bien mieux que lui. En conséquence il déclarait qu'il entendait recevoir, avant qu'ils allassent plus loin, les envoyés du basileus. Ce qu'il fit en effet. Quand ils débarquèrent en Occident, il les retint jusqu'à nouvel ordre dans l'Italie du sud.

Dans ces lettres toutes politiques, pas un mot ne se rapporte à l'impératrice Anne. Tout au plus Frédéric II fait-il d'elle une brève mention, quand il rappelle l'excommunication lancée par le pape contre lui à cause du mariage, pourtant « légal et canonique », qui a uni le basileus « à notre très douce fille ». Malgré les infidélités de Vatatzès, malgré les intrigues pontificales aussi, l'alliance cordiale subsistait donc entre les deux souverains, et l'empereur insistait fortement, on le voit, pour la consolider, sur le proche lien de parenté qui unissait le beau-père et le gendre. En fait, pourtant, dès ce moment, l'union se relâchait quelque peu, peut-être parce que la princesse Anne n'avait point suffisamment intéressé son mari. Elle devait, lorsqu'en décembre 1250 fut mort le grand empereur souabe, achever bien vite de se dissoudre.

Ayant, par cet événement, retrouvé sa liberté, l'ambassade grecque rejoignit Innocent IV et des